

COMMUNE DE GIVORS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

Convocation : 24/11/2023

Affichage liste délibérations : 01/12/2023

Conseillers en exercice : 35 PRÉSIDENT : Monsieur BOUDJELLABA

Présents : 30 SECRÉTAIRE : Monsieur JOUVE

L'an deux mille vingt trois, le trente novembre à 19 heures, en salle du conseil municipal.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur Mohamed BOUDJELLABA ; Monsieur Foued RAHMOUNI ; Madame Dalila ALLALI ; Monsieur Cyril MATHEY ; Madame Nabihah LAOUADI ; Monsieur Loïc MEZIK ; Madame Françoise BATUT ; Monsieur Azdine MERMOURI ; Madame Sabine RUTON ; Madame Martine SYLVESTRE ; Monsieur Alipio VITORIO ; Monsieur Benjamin ALLIGANT ; Monsieur Gregory D'ANGELO ; Madame Solange FORNENGO ; Madame Delphine PAILLOT ; Monsieur Fabrice RIVA ; Monsieur Jean-Yves CABALLERO ; Madame Isabelle FERNANDES ; Monsieur Robert JOUVE ; Madame Zafer DEMIRAL ; Monsieur Jean-Pierre GUENON ; Monsieur Gaël BON ; Madame Florence MERIDJI ; Monsieur Thomas KUNESCH ; Madame Josiane BONNET ; Madame Nathalie BODARD ; Monsieur Hocine HAOUES ; Madame Sonia BRAHMI ; Monsieur Abdel YOUSFI ; Madame Dounia MEFTAH

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Madame Laurence FRETLY a donné procuration à Monsieur Cyril MATHEY

Monsieur Tarik KHEDDACHE a donné procuration à Monsieur Gregory D'ANGELO

Monsieur Ali SEMARI a donné procuration à Madame Sonia BRAHMI

Madame Yamina KAHOUL a donné procuration à Monsieur Abdel YOUSFI

ABSENT

Madame Edwige MOIOLI

DEL20231130_3

**DÉNOMINATION DE LA PLACE AU CROISEMENT DE LA RUE JOSEPH FAURE ET DE LA
RUE JOSEPH LONGARINI -
DÉNOMINATION DU SQUARE VINCENT BOYET**

RAPPORTEUR : Thomas KUNESCH

Le budget participatif édition numéro 2 a permis, en concertation avec les habitants de la ville, d'aménager la place située au croisement de la rue Joseph Faure et de la rue Joseph Longarini.

L'installation de mobilier urbain léger permet de favoriser le lien social et de redonner vie et couleur à cette place fréquentée par les petits et les grands.

Afin d'officialiser le lieu, les habitants et l'association qui a porté le projet, demandent à pouvoir nommer la place.

La proposition de nom est la suivante : Place des deux Joseph.

Cette dénomination s'inscrit dans une logique de continuité en étant déjà dans les usages.

La commune souhaite également, par la présente délibération, officialiser le nom donné à un square, et ce sans délibération du conseil municipal en 2014, afin de rendre hommage à une grande figure de la résistance givordine, Vincent Boyet. Ce square est situé au croisement de l'avenue du professeur Fleming, du chemin du Gizard, de la rue de Dobeln et de la RD386.

Vincent Boyet refuse l'occupation et, jeune "métallo", rejoint un groupe de résistants givordins, en s'engageant en octobre 1943 dans les Francs tireurs et partisans. Avec son groupe, il reçoit l'ordre de récupérer les tickets d'alimentation destinés au maquis d'Azergues le 29 mars 44 à Millery. Dénoncé par le garde-champêtre, il est transféré à la prison Saint-Paul. Le 29 juin 1944, il est déporté pour le camp de Dachau.

Transféré au camp de Kempten pour des travaux forcés, Vincent Boyet et ses compagnons déportés sont regroupés par les SS pour l'évacuation et l'exécution. Dans la nuit, les SS tuent leurs chiens et s'enfuient. Au petit matin, ils sont libérés par l'armée américaine.

Le Givordin revient en France amaigri, et part en convalescence à La Clayette en Saône-et-Loire. Il réintègre Fives Lille. En 1952, il entre à la SNCF.

Récipiendaire de la Croix du combattant volontaire de la Résistance, de la Croix de guerre, de la Médaille militaire, de la médaille de la Déportation, Vincent Boyet a également été fait chevalier puis officier de la Légion d'Honneur.

Durant de longues années, Vincent Boyet a présidé la section Givors de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants. Il n'a jamais cessé de transmettre les valeurs de liberté, d'égalité, fraternité et de paix aux jeunes générations dans les établissements scolaires givordins et avoisinants et a laissé de nombreux témoignages au Musée de la Résistance.

La plaque officielle du nom du square sera dévoilée lors d'une cérémonie dédiée, à l'occasion de la prochaine Journée nationale du souvenir de la Déportation, le dimanche 28 avril 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS AVEC :


34 VOIX POUR

DÉCIDE

- DE VALIDER le nom proposé pour cette place, à savoir « Place des deux Joseph » ;
- D'OFFICIALISER le nom du « square Vincent Boyet » ;
- D'AUTORISER monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La date de publication de l'acte est celle de réception par la préfecture

Envoyé en préfecture le 01/12/2023
Reçu en préfecture le 01/12/2023
Publié le
ID : 069-216900910-20231130-DEL20231130_3-DE



Le maire,

Mohamed BOUDJELLABA

Le secrétaire de séance,

Robert JOUVE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire de Givors dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la présente délibération ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.